

DÉCÈS DE M. LEMAIRE, MEMBRE TITULAIRE.

M. LE PRÉSIDENT se lève et prononce le discours suivant, que l'assemblée écoute debout :

Mes Chers Collègues.

Nous avons certes le droit d'espérer qu'après la si ample moisson qu'elle a faite dans nos rangs au cours de l'année 1932, la mort nous aurait accordé une trêve pour 1933.

Notre légitime espoir a été déçu, car elle vient de faire une nouvelle victime et quelle victime!

Le Professeur Albert Lemaire n'est plus.

Ce n'est pas le moment de rappeler par le détail les traits caractéristiques de cette grande figure qui vient de disparaître et si tous nous perdons un Collègue estimé, je perds un ami sincère sur le dévouement duquel j'étais certain de pouvoir compter.

Vous avez tous pu apprécier les éminentes qualités de ce doux géant au cœur si sensible et si altruiste. Son professorat était pour lui un apostolat. Sa haute probité scientifique n'avait d'égale que le scrupule qu'il mettait à

n'accepter une idée nouvelle qu'après l'avoir scrutée à fond et après l'avoir soumise au crible d'une expérimentation judicieuse.

S'appliquant à lui-même une sévère discipline scientifique, il avait le droit d'être sévère pour les autres. Autant son bon cœur le portait-il à excuser une erreur, autant sa conscience lui faisait-elle un devoir de ne pas tolérer une négligence.

Albert Lemaire était le professeur type, le clinicien modèle.

De son regard vif et pénétrant il scrutait le malade et ce n'était qu'après une exploration méthodique qu'en termes mesurés il exprimait son diagnostic et surtout son pronostic dont devait résulter pour le malade et pour son entourage souvent la joie d'une guérison, parfois l'espoir d'une prochaine amélioration, rarement l'accablement d'une perspective peu rassurante.

Que dire de son accueil toujours si bienveillant et dont auraient pu cependant douter ceux qui l'approchaient pour la première fois et que sa haute stature aurait pu intimider. D'un mot, d'une phrase, la glace était rompue et sa conversation aimable et enjouée mettait bientôt à l'aise même les plus timides.

Le peu de temps que lui laissaient ses occupations professorales et scientifiques, il le partageait entre son épouse adorée, ses chers enfants et les roses de ses parterres d'Héverlé qu'il entourait de ses soins assidus.

Voilà, chers Collègues, esquissé en un trop court aperçu, le Collègue que nous venons de perdre et dont l'absence laissera parmi nous un vide qui ne sera pas comblé de sitôt.

Voilà l'homme de bien, le Collègue d'élite que votre délégation, le cœur navré, a conduit à sa dernière demeure dans ce silencieux cimetière de l'Abbaye de Parc où il repose en paix à côté d'un grand nombre de ses Collègues de l'Université de Louvain.

Une lettre de condoléances a été adressée à M^{me} Lemaire et, se conformant à une pieuse tradition, notre Secrétaire a prononcé à la mortuaire un beau discours rappelant

la carrière scientifique de notre regretté Collègue. Puis-je encore vous demander une minute de recueillement comme ultime hommage à celui dont le souvenir restera vivace parmi nous (*Marques unanimes d'approbation*).

(L'Académie observe une minute de recueillement.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je prie M. le Secrétaire de vous faire lecture du discours qu'il a prononcé aux funérailles de notre regretté Collègue.

M. LE SECRÉTAIRE. — Le sort implacable veut que le premier acte que j'ai à poser comme Secrétaire de l'Académie royale de Médecine soit d'adresser un suprême adieu à celui qui fut pour moi un maître vénéré et un conseiller des plus dévoués.

Aussi est-ce le cœur étreint par la tristesse que je remplis ce pieux devoir.

La mort soudaine du Professeur Albert Lemaire plonge l'Académie royale de Médecine dans la consternation et dans le deuil le plus profond.

Par son incomparable activité, par l'étendue de ses connaissances, par l'importance de ses travaux et la droiture de tous ses actes, il avait acquis au sein de notre Compagnie une influence et une autorité indiscutées.

Lorsqu'en 1920, il fut appelé à faire partie de l'Académie de Médecine, tout son passé l'avait éminemment préparé à la place importante qu'il allait occuper parmi nous.

Après de brillantes études moyennes et supérieures, il acquit en 1898, avec grande distinction, le titre de Docteur en Médecine de l'Université de Louvain et, la même année, il fut classé premier des lauréats du concours pour les bourses de voyage et du concours universitaire.

Quittant le laboratoire du Professeur J. Denys, où il s'était initié à l'étude de l'anatomie pathologique et de la bactériologie, il alla à Paris achever sa formation scientifique sous la direction du Professeur Letulle.

Déjà, au cours de ses études, il s'était imposé à l'attention de ses maîtres et, en 1901, à peine âgé de 26 ans, il fut

appelé à faire partie du corps enseignant de la Faculté de Médecine de Louvain.

Il professa successivement avec un égal succès l'hygiène, la propédeutique et la pathologie interne; mais c'est comme titulaire de la chaire de clinique médicale qu'il acquit une réputation sans égale, s'étendant bien au delà de nos frontières, réputation qui a si largement contribué à faire mieux connaître et apprécier davantage la Faculté de Médecine de Louvain.

Au cours de ces dernières années, les Universités de Bordeaux, de Lyon et de Paris l'ont, à diverses reprises, demandé comme professeur d'échange et ses leçons ont remporté partout le plus brillant succès.

Il a déployé son activité scientifique dans des domaines variés et, sans vouloir entrer dans l'analyse de ses travaux, nous devons néanmoins citer ses intéressantes recherches sur la genèse de l'ictère, sur le problème de la sensibilité viscérale, ses nombreuses publications ainsi que celles de ses élèves relatives à l'hématologie et à l'anémie pernicieuse.

Au cours de sa carrière trop courte, de multiples témoignages d'admiration lui furent spontanément rendus et de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères lui furent décernées.

Il n'y a pas deux ans, lors de la grandiose manifestation organisée en son honneur à l'occasion du trentième anniversaire de son professorat, les représentants les plus autorisés de la science médicale belge et étrangère se sont associés à l'hommage rendu à notre Collègue et ont fait ressortir au cours de cette séance la part importante qu'il avait prise dans les progrès réalisés dans l'enseignement de la clinique médicale.

En effet, en 1911, en prenant la succession du Professeur Verriest, il a fait compléter les installations de la clinique par des laboratoires d'analyses et de recherches et il a d'emblée créé à l'hôpital civil de Louvain un centre scientifique fort apprécié.

Il y fut, pour reprendre la phrase exprimée par Marcel Labbé lors de la manifestation: « le grand chef d'école

» dont on attend l'inspiration, le grand praticien dont on
» espère les avis, le clinicien dans ce que ce titre a de
» plus noble ».

Le Professeur Albert Lemaire n'était pas seulement un grand savant. il était aussi un grand homme de bien dont le dévouement à soulager l'humanité souffrante était illimité. Aussi, était-ce de toutes les régions du pays que les malades venaient chercher le bénéfice de sa vaste expérience et de sa bienveillance toujours acquise.

Enfin, il était, en toutes circonstances, un homme de devoir. En 1914, au cours du sac de la ville de Louvain, alors que l'ennemi avait incendié sa demeure et pourchassait la population affolée, alors que l'état-major allemand proclamait que la ville allait être bombardée, le Professeur Lemaire ne songea pas un instant à quitter son poste et il resta à l'hôpital pour protéger et reconforter les malades qu'on n'avait pu évacuer.

Tout ce que nous avons pu dire, ne constitue en réalité qu'un pâle reflet des mérites et des qualités qui faisaient de notre regretté Collègue une personnalité si remarquable.

Aussi, ne suis-je qu'un interprète très imparfait pour exprimer, au nom de l'Académie royale de Médecine, toute la douleur que nous ressentons devant la dépouille mortelle de notre regretté Collègue.

Nous nous inclinons devant la profonde affliction qui frappe le foyer de cette famille si unie et nous prions Madame Albert Lemaire et ses chers enfants d'accepter l'expression de nos condoléances très émues (*Très bien! Très bien!*).